

Rapport annuel 2021

Mai 2022



Région
de Nyon

Edition et coordination

Région de Nyon, Communication et marketing

Image de couverture

Chantier d'aménagement du col de la Givrine

Crédits photos

Région de Nyon (pp. 1, 9, 11, 14 haut, 21, 25 bas, 26, 27, 33, 34 haut, 35, 36, 37)

Valdemar Verissimo pour la Région de Nyon (pp. 6, 8 haut)

Sigfredo Haro pour la Région de Nyon (pp. 4 et 8 portraits du CoDir)

Swiss-Fly Boris Bron pour l'Etat de Vaud (p. 10)

PubliBike (p. 12)

Jean-Bernard Sieber ARC (p. 13)

Scanways pour la Région de Nyon (pp. 14 bas, 15, 20)

Bois de Chênes (p. 18)

La Nuit est belle (p. 19)

Delphine Schacher pour la Région de Nyon (p. 22)

Atelier K pour la Région de Nyon (p. 24)

Laurent Mérat pour *Le Progrès* (p. 25 haut)

Fabrice Nassisi pour les Variations musicales de Tannay (pp. 28 haut, 30)

Michel Perret (pp. 28 bas, 31)

Michel Glenn pour Osmosis (p. 29 bas)

Triathlon de Nyon (p. 32)

Page Facebook de Kilian Josserson (p. 33)

RTS (p. 34 bas)

Pixabay (p. 38)

Note

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Ce rapport est disponible en ligne

regiondenyon.ch/rapport2021

Sommaire

Editorial	4
L'essentiel en un coup d'œil	5
Organes et outils	6
Mobilité	10
Territoire	14
— Participation à l'agglomération du Grand Genève	16
Environnement	18
Economie	20
Tourisme	24
Culture	28
Sport	32
Communication	34
Finances	38

Rassembler les forces de notre district

Voici venue pour la Région de Nyon l'heure de dresser le bilan de son exercice 2021, marqué par le changement de législature résultant des élections communales. Ce processus naturel a conduit à un renouveau général des instances au mois de juillet et appelle en premier lieu à saluer le formidable travail accompli durant cinq ans par le Comité de direction sortant, qui a affronté des circonstances parfois difficiles. Plus particulièrement, permettez-moi d'adresser ici un chaleureux remerciement à mon prédécesseur, Gérald Cretegy: durant quinze ans (d'abord en tant que vice-président, puis en tant que président depuis 2011), il s'est impliqué avec passion et dévouement à développer, réformer et consolider notre belle intercommunalité. Au même titre, les membres du Conseil intercommunal, où sont représentées toutes nos communes membres, ont joué un rôle fondamental dans les choix et décisions qui ont permis à la Région de Nyon d'accomplir au mieux sa mission. Nous héritons de ces élus et élues une institution publique unique en son genre, pionnière dans le canton, artisanne d'une dynamique de transformation harmonieuse de notre région, avec pour objectif suprême l'amélioration constante de la qualité de vie de notre population.

Nous avons démarré le mandat du nouveau Comité de direction en configurant une répartition des dicastères qui a pris en compte les enseignements des précédentes législatures. Ceci a permis de mieux équilibrer les portefeuilles politiques, assurer la bonne continuité des dossiers et veiller à la lisibilité par le grand public. Je tiens à exprimer la gratitude de l'Exécutif envers l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'engagement pro-

fessionnel dont ils et elles ont fait preuve pour assurer la bonne transition. Merci au secrétaire général de son travail de coordination et de l'excellente collaboration pour mener à bien le démarrage de cette nouvelle législature.

Le Comité de direction affronte l'avenir avec la volonté de rassembler les forces de notre district, continuer de développer des synergies et apporter aux communes le plus fort soutien possible dans la réalisation de projets à portée régionale.

Nous appelons de nos vœux un échange politique toujours respectueux et nous nous engageons à œuvrer en faveur d'une communication fluide entre organes politiques, pour un travail main dans la main donnant les meilleurs résultats.



Frédéric Mani
Président

L'essentiel en un coup d'œil

Organes et outils

Avec le changement de législature, un renouvellement des membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction s'est produit en 2021 à la Région de Nyon. Vingt préavis ont été étudiés par le délibérant, qui a tenu quatre séances. Sur le plan des ressources humaines, les effectifs sont restés stables durant l'année.

Mobilité

La Région a publié le bilan des 10 années de son programme de réorganisation des transports publics. Pour l'année 2021, elle a obtenu des améliorations de l'offre et le renforcement de cadences. Elle a continué de développer ses vélos en libre-service, avec 14 nouvelles stations. Un premier tronçon de 5,2 km de Route Suisse réaménagée a été inauguré entre Mies et Founex.

Territoire

La démarche pour une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) a mené un diagnostic identifiant les principaux enjeux économiques et territoriaux des zones d'activités du district: la Région a placé ces résultats en consultation auprès des municipalités du district, avant l'examen par le Canton. Le Projet d'agglomération de 4^e génération du Grand Genève a été signé par l'ensemble des partenaires, puis remis aux autorités fédérales.

Environnement

La Région a reconduit son soutien à deux des quatre réseaux agroécologiques. En matière de corridors biologiques, quatre plans d'eau ont été créés en lisière de forêt pour des batraciens. Des panneaux d'information du public ont été conçus pour le Bois de Chênes. La Région a créé un *Guide sur l'éclairage public* pour les communes.

Economie

Le projet d'amélioration du registre régional des entreprises a été réorienté. La Région a mis en place un protocole de recherche de terrains pour les entreprises. Elle a décerné le Prix à l'innovation 2021 à trois sociétés valorisant le

respect de l'environnement. Elle a étendu le programme PMiE à de nouveaux lieux de travail et lancé l'application Guichet Mobile pour les pendulaires. Le Projet de développement régional agricole (PDRA) «Ouest vaudois» est entré en phase de mise en œuvre. Une nouvelle stratégie a été élaborée pour le Programme de promotion de la filière bois régionale.

Tourisme

La Région a reconduit son aide exceptionnelle à l'hôtellerie. Elle a évalué les résultats du programme de tourisme de nature 2017-2022 et défini une stratégie pour 2022-2027. Au col de la Givrine, les parkings ont été réalisés et la Région a finalisé la démarche participative «Inventons la Givrine de demain!» Un système mains-libres a été installé aux remontées mécaniques de Jura sur Léman. La Région a soutenu la création d'un espace VTT à Saint-Cergue.

Culture

La Région de Nyon a signé une nouvelle convention de subventionnement avec l'Usine à Gaz, qui inclut désormais le Canton et couvre la période 2021-2024. Par ailleurs, la Région a aussi reconduit sa convention avec l'association du Casino Théâtre de Rolle. Durant l'année, elle a octroyé 40 soutiens.

Sport

La Région a notamment soutenu quatre sportifs d'élite en 2021, ainsi que le Triathlon de Nyon et les installations de ski Télé-Dôle à Saint-Cergue. Les Mérites sportifs régionaux ont été reportés en raison de la pandémie.

Communication

La Région de Nyon a mobilisé les médias sur la fermeture du parking de Jura sur Léman par la France, capitalisant l'épisode pour la notoriété du domaine. La fréquentation des sites web a continué sa progression en 2021, de même que les réseaux sociaux. La Région a digitalisé ses avantages loisirs. L'action marketing du demi-tarif découverte et sa campagne ont enregistré d'excellents résultats: le concept est devenu un modèle ailleurs en Suisse.

Organes et outils



Référents au Comité de direction

Frédéric Mani

Président (depuis juillet)

Gérald Cretegny

Président (jusqu'à juin)

Secrétariat > Etat-major

Boris Mury, secrétaire général

↳ Aline Dupontet

↳ Marco Ferrara

Secrétariat > Administration et finances

↳ David Saugy, boursier

↳ Nathalie Hentschel

 Arnex-sur-Nyon	 Arzier-Le Muids
 Begnins	 Borex
 Bursinel	 Bursins
 Burtigny	 Chavannes-de-Bogis
 Chavannes-des-Bois	 Coinsins
 Coppet	 Crassier
 Duillier	 Dully
 Eysins	 Founex
 Genolier	 Gilly
 Gingins	 Givrins
 Gland	 Grens
 La Rippe	 Le Vaud
 Longirod	 Luins
 Marchissy	 Mies
 Mont-sur-Rolle	 Nyon
 Perroy	 Rolle
 Saint-Cergue	 Saint-George
 Signy-Avenex	 Tannay
 Tartegnin	 Trélex
 Vich	 Vinzel

Installation des autorités

L'année 2021 a impliqué le changement de législature à la Région de Nyon, en suite logique des élections communales. Cet événement a provoqué le renouvellement naturel des membres du Conseil intercommunal ainsi que de la composition du Comité de direction.

La séance d'élection et d'assermentation des nouvelles autorités de la Région de Nyon s'est tenue le 30 juin 2021 à Founex, en présence du préfet, Olivier Fargeon.

Le Comité de direction a établi une nouvelle répartition des dicastères.

Communes membres

La Région de Nyon comptait 40 communes membres au 31 décembre 2021, toutes représentées au Conseil intercommunal.

→ regiondenyon.ch/communes

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal (CI) est l'organe délibérant de la Région de Nyon, constitué des représentants des exécutifs et des délibérants des communes membres. Il s'est réuni à 5 reprises en 2021, a analysé 20 préavis et 1 motion.

Les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site internet de la Région (rubrique institutionnelle « Nous », ainsi que via des icônes d'accès rapide en page d'accueil) : les objets y sont indexés et peuvent être retrouvés par année, séance, thématique, responsable politique au Comité de direction (pour les préavis) ou membre du Conseil intercommunal (pour les postulats, motions et interpellations).

→ regiondenyon.ch/ci

Bureau depuis le 1^{er} juillet 2021

Présidente

- Amélie Cherbuin
Coppet

Vice-président

- Damien Richard
Longirod

Scrutateurs/-trices

- Maud Feignoux
Burtigny
- David Jaquet
Saint-George

Secrétaire

- Marianne Bardel

Bureau jusqu'au 30 juin 2021

Présidente

- Valérie Jeanrenaud
Burtigny

Vice-président(e)s

- Amélie Cherbuin
Coppet
- Damien Richard
Longirod

Scrutateurs

- Jacques Mugnier
Duillier
- Luc Mouthon
Marchissy

Secrétaire

- Andres Zähringer

Préavis approuvés

- Préavis 62-2021 Demande de crédit de CHF 316'216.40 pour le soutien au fonctionnement du réseau VLS « Région de Nyon » jusqu'à fin juin 2025
- Préavis 63-2021 Système de vote électronique pour le Conseil intercommunal
- Préavis 64-2021 Projet d'agglomération Grand Genève de 4^e génération
- Préavis 65-2021-DISREN Réalisation de la deuxième phase d'aménagement du col de la Givrine : parkings, abords et accès
- Préavis 66-2021-DISREN Demande de crédit de CHF 312'352 pour le réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle
- Préavis 67-2021-DISREN Demande de crédit de CHF 102'697 pour la seconde phase du réseau agroécologique Cœur de la Côte
- Préavis 68-2021-DISREN Demande de crédit de CHF 84'803 pour la seconde phase du réseau agroécologique Nyon Région
- Préavis 69-2021 Comptes 2020
- Préavis 70-2021 Participation de CHF 70'000 à la poursuite du financement des bus nocturnes pour 2022-2023
- Préavis 71-2021 Cautionnement de Télé-Dôle SA
- Préavis 01-2021 Autorisations générales de plaider pour la législature 2021-2026
- Préavis 02-2021 Compétences du Comité de direction d'engager des dépenses imprévisibles, exceptionnelles et urgentes pour la législature 2021-2026
- Préavis 03-2021-DISREN Demande de crédit de CHF 364'581 pour la 2^e étape de requalification de la Route Suisse (RC1) en traversée de localité de Coppet
- Préavis 04-2021 État financier du fonds TP régional 2010-2020
- Préavis 05-2021 Participation de CHF 560'000 pour l'accompagnement opérationnel du programme TP
- Préavis 06-2021 Budget 2022
- Préavis 07-2021 Indemnités 2022-2026 du/de la président(e) et du/de la secrétaire du Conseil intercommunal, des membres des commissions ainsi que des membres du Comité de direction
- Préavis 08-2021 Participation de CHF 738'945 pour le réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle en faveur des transports publics
- Préavis 09-2021 Demande de crédit de CHF 280'000 pour soutenir les activités du Casino Théâtre de Rolle durant la période 2022-2025

Comité de direction

Le Comité de direction (CoDir) est l'exécutif de la Région de Nyon. Il est composé de 9 membres élus par le Conseil intercommunal. Chacun d'entre eux assume un dicastère politique et la direction de son portefeuille de projets.

L'organe a siégé à 28 reprises en 2021 et soumis 19 préavis au Conseil intercommunal. Il a répondu aux sollicitations et invitations de plusieurs communes en les visitant ou en tenant des visioconférences.

→ regiondenyon.ch/codir

Composition depuis le 1^{er} juillet 2021

Président



Frédéric Mani
Dully

Vice-présidente et responsable de la Culture et du sport



Chantal Landeiro
Le Vaud

Vice-président et responsable de la Communication



Pierre-Alain Schmidt
Mies

Responsable de la Mobilité



Gérard Produit
Coppet

Responsable du Tourisme



Stéphane Jayet
Tartegnin

Responsable de l'Environnement



Bruno Dard
Signy-Avenex

Responsable du Territoire



Christine Girod
Gland

Responsable des Finances



Paul Ménard
Saint-Cergue

Responsable de l'Economie



Pierre Wahlen
Nyon

— Secrétaire du Comité de direction



Boris Mury, secrétaire général



La séance d'installation des autorités pour la législature 2021-2026 s'est déroulée le 30 juin. Ici, la prestation de serment du président.

Composition jusqu'au 30 juin 2021

Président



Gérald Cretegy
Gland

Vice-président et responsable de l'Economie



Daniel Rossellat
Nyon

Vice-présidente et responsable des Finances et des ressources humaines



Chantal Landeiro
Le Vaud

Responsable de la Culture, du tourisme et du sport



Gérard Produit
Coppet

Responsable de la Mobilité



Pierre Graber
Saint-Cergue

Responsable de la Planification territoriale



Frédéric Mani
Dully

Responsable de la Communication



Pierre-Alain Schmidt
Mies

Responsable de l'Environnement



Elvira Rölli
Arzier-Le Muids

— Secrétaire du Comité de direction



Boris Mury, secrétaire général

Secrétariat régional

Structure

Le Secrétariat régional est l'administration de la Région de Nyon. Il gère le quotidien de l'association ainsi que ses projets. Il soutient les communes. Son fonctionnement est placé sous la direction du secrétaire général.

Le Secrétariat est conduit par un état-major dont les membres sont :

- le secrétaire général,
- la responsable opérationnelle et adjointe du secrétaire général (qui coordonne les projets ainsi que le personnel affecté à toutes les politiques publiques),
- le responsable de la communication et du marketing (qui coordonne les actions et collaborateurs affectés à ces compétences transversales).

L'administration n'est donc pas organisée en fonction des dicastères politiques, mais chaque collaboratrice et collaborateur réalise les décisions du Comité de direction et propose des mesures dans le cadre de sa spécialisation métier.

→ regiondenyon.ch/secretariat

Ressources humaines

L'année 2021 n'a connu aucun changement au sein du Secrétariat régional. Au total, les effectifs de la Région de Nyon sont restés stables, à 11,3 employés équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre.

Seul 39% de la masse salariale est réellement à la charge des cotisations des communes membres. La différence revient en partie au fonds TP et aux conventions avec l'Etat de Vaud.

→ regiondenyon.ch/rh

Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise

Le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) est l'outil par lequel la Région de Nyon cofinance des infrastructures ou équipements d'intérêt régional.

La Commission des investissements régionaux (CoInv) a pu traiter 5 préavis DISREN soumis au Conseil intercommunal. Son rôle est de se prononcer sur le respect des principes du dispositif, leur application, ainsi que les critères de régionalité.

→ regiondenyon.ch/disren



La Région de Nyon et sa société Télé-Dôle se sont battues pour que la France ouvre le parking des Dappes aux skieurs des pistes suisses de Jura sur Léman, début 2021.

Sociétés liées

Télé-Dôle

La Région de Nyon est actionnaire majoritaire de Télé-Dôle SA, société suisse d'équipement touristique possédant des remontées mécaniques dans le village de Saint-Cergue et sur le massif de la Dôle (domaine Jura sur Léman).

L'hiver 2020-2021 a été marqué par la fermeture du parking des Dappes par la France, comme mesure de restriction sanitaire, empêchant l'accès aux pistes et remontées mécaniques du territoire suisse, dont l'exploitation était autorisée. L'affaire a connu une large répercussion médiatique (cf. pages « Communication ») et s'est soldée par une décision de justice autorisant l'ouverture du parking début février.

Le démarrage de la saison de ski 2021-2022 a eu lieu le 4 décembre pour Jura sur Léman et le 18 décembre pour Saint-Cergue.

Le rapport de gestion de Télé-Dôle couvre la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Il a été validé par l'Assemblée générale en décembre et est disponible sur le web.

→ teledole.ch > La société

Sofren

La Région de Nyon est propriétaire de la Société foncière de la région nyonnaise SA (Sofren), qui permet des opérations utiles à la réalisation de projets intercommunaux et au développement régional. Les communes membres de la Région sont invitées à l'assemblée générale.

Le rapport de gestion de la Sofren SA est disponible sur demande au siège de la société.

→ Grand-Rue 24, 1260 Nyon

Mobilité



Référént au Comité de direction

Gérard Produit

Responsable politique de la Mobilité (depuis juillet)

Pierre Graber

Responsable politique de la Mobilité (jusqu'à juin)

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Emilie Bassetto
- ↳ Sarah Tavakoli

Route Blanche, aménagement d'un giratoire à Crassier). Le préavis 05-2021 a permis de financer l'accompagnement opérationnel du programme jusqu'en 2027, afin d'assurer son suivi ainsi que celui des différentes mesures.

Nouvelle offre

L'horaire 2021 des transports publics est entré en vigueur le 13 décembre 2020. De nombreuses améliorations de l'offre ont été mises en service à cette occasion, notamment dans le cadre des mesures de mobilité du Plan climat vaudois. Elles ont permis notamment de renforcer les cadences des bus le week-end (lignes 810, 813 et 815), aux heures de pointe en semaine (lignes 811, 820 et 721), mais aussi de permettre une cadence à l'heure toute la journée sur la ligne 725. Le déploiement de ces mesures a permis d'anticiper la mise en service d'offres demandées par les communes lors des ateliers de préparation pour les horaires 2022-2023.

La Région de Nyon a également accompagné les transporteurs pour le lancement de la nouvelle offre auprès du public et a répondu aux questions des usagers.

Noctambus genevois

Depuis 2019, la Région de Nyon représente les communes vaudoises desservies par les lignes ND et NT du Noctambus genevois au sein du Comité et de l'Assemblée générale de l'association Noctambus (65 communes membres). Ceci permet un suivi technique pour le territoire vaudois et une coordination entre l'offre genevoise et les bus nocturnes du district de Nyon.

Le Comité s'est réuni à sept reprises en 2021 et l'Assemblée générale s'est tenue en juin. Des points d'informations réguliers ont été

Transports publics

Programme de réorganisation des transports publics

En septembre, la Région de Nyon a publié le bilan retraçant les mesures déployées et les principaux chiffres des 10 années de travail depuis le lancement du programme de réorganisation des transports publics (« programme TP »). Le rapport a été présenté dans le cadre d'une conférence de presse et distribué au Conseil intercommunal. La brochure a également été diffusée aux 51 communes membres du programme et aux transporteurs partenaires. Elle est consultable sur notre site internet.

→ regiondenyon.ch/programme-tp

Etat financier

Le bilan a été l'occasion de déposer deux préavis au Conseil intercommunal de septembre. Le préavis 04-2021 a dressé l'état financier du fonds TP et assuré que le solde à disposition permette de financer les quatre dernières mesures d'aménagement déjà identifiées (réaménagement des jonctions A1 de Gland et de Rolle, création d'une voie de bus sur la

transmis aux communes vaudoises membres de l'association, notamment sur l'évolution du système de péréquation financière, dont la décision a été repoussée à 2022.

Préparation des périodes 2022-2023 et 2024-2025

En vue de la période biannuelle 2022-2023 d'offre de transports publics, la Région de Nyon a participé à la mise en consultation de l'horaire 2022 et a fait part de sa prise de position. La Région a ensuite confirmé aux transporteurs et au Canton la commande des expérimentations de courses supplémentaires (lignes 813, 830, 836, 891 et Taxibus de Gland et Rolle).

En fin d'année, la Région de Nyon a organisé quatre séances par bassin versant, afin de lancer le processus de préparation de la période horaire 2024-2025 avec les 51 communes partenaires du fonds TP, les transporteurs et la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud. Dans le cadre du Grand Genève, la Région de Nyon a été associée au groupe de travail réunissant les autorités organisatrices des transports des côtés français et suisse, afin de mener des réflexions pour le développement des lignes de bus transfrontalières prévu dès l'horaire 2024.

Fréquentation

En 2021, la fréquentation des transports publics a encore été fortement perturbée par la crise sanitaire, en raison du télétravail, de la suspension des bus nocturnes entre décembre 2020 et juillet 2021 et des changements d'habitudes de mobilité des usagers. Des baisses de fréquentation ont été constatées dans le cas des lignes de rabattement



Le bilan des 10 ans du programme TP a été publié en septembre.

sur les gares régionales (usage pendulaire), tandis que des hausses ont été enregistrées dans des lignes à vocation de loisirs (NStCM et bus 720 le week-end). La Région a maintenu ses échanges avec les transporteurs pendant ces périodes afin de fournir des informations précises aux communes et aux habitants sur l'état de la circulation de l'offre.

Aménagements pour les bus

Les études et la réalisation des mesures d'aménagement se sont poursuivies en 2021. Les travaux de réaménagement de l'arrêt de bus « Mont-sur-Rolle, La ferme » financé par le préavis 08-2016 ont notamment pu démarrer à l'automne après plusieurs années de négociations foncières.

Les études et discussions ont avancé avec les multiples partenaires des quatre mesures d'aménagement restantes à réaliser, également inscrites au projet d'agglomération de 2^e génération (PA2) du Grand



10 ans

du programme de réorganisation des transports publics



+5,2 km

de route requalifiée entre Mies et Founex en faveur des vélos et des piétons



14

nouvelles stations de vélos en libre-service



1

nouvelle démarche relative à la mise en œuvre de liaisons cyclables

Genève. Elles bénéficieront d'un cofinancement de la Confédération de 40% :

- Voie de bus sur la Route Blanche: l'étude de projet s'est poursuivie en 2021 et six séances ont eu lieu pour échanger avec les partenaires (Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud, les communes de Grens et de Signy-Avenex, ainsi que la Région de Nyon) sur les avancées du mandat (plans, expertises externes, etc.)
- Jonction A1 de Gland: la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud a mené des négociations avec la Commune de Vich sur les points en suspens préalables à la signature de la pré-convention de répartition financière.
- Giratoire de Crassier: le projet de création du giratoire entre la route de Genève et la route de Nyon est en cours. Un projet de convention foncière a été transmis aux services de la Commune de Divonne-les-Bains. Des discussions sont menées avec les différents propriétaires fonciers impactés par le projet.
- Jonction A1 de Rolle: le projet de réaménagement routier du secteur de la jonction de

Rolle vise à fluidifier le trafic et prioriser les lignes de bus régionales. Piloté par l'Office fédéral des routes, il a repris en début d'année 2021. De nombreuses séances ont été organisées afin de préciser la teneur du projet, les éléments financiers, la démarche partenariale et le calendrier de validation des crédits de réalisation. Une convention dressant les responsabilités des différents partenaires du projet et la répartition financière des coûts de réalisation a été signée au début de l'automne. En parallèle, la Région de Nyon a préparé le préavis 08-2021 voté au Conseil intercommunal de décembre afin de valider la participation à ces travaux via le fonds TP.

Mobilité douce

Réseau cyclable régional

La Région de Nyon a inscrit la majeure partie du réseau cyclable régional (notamment la quasi-totalité des axes cyclables structurants) au projet d'agglomération de 4^e génération du Grand Genève. Le réseau cyclable régional a également alimenté la nouvelle Stratégie cantonale de promotion du vélo (horizon 2035) présentée par la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud à l'automne 2021.

La Région de Nyon a poursuivi ses efforts dans le cadre de la mise en œuvre du réseau. Elle s'est impliquée dans plusieurs travaux en 2021, dont l'étude de faisabilité des liaisons cyclables complémentaires à la traversée de la jonction A1 de Rolle.

Réseau de vélos en libre-service

La Région de Nyon a continué en 2021 le développement de son réseau de vélos en libre-service. Ainsi, 14 nouvelles stations ont été installées et le réseau a été étendu à la commune de Bursins. Au 31 décembre 2021, le réseau « Région de Nyon » comprenait ainsi 39 stations, avec 245 vélos en circulation (dont la moitié sont électriques).

Réseau routier

Route Suisse (RC1)

Tronçon Mies-Founex

La première étape de requalification de la Route Suisse dans le district de Nyon entre Mies et Founex (longueur totale de 5,2 km)



La station de Bursins est l'une des 14 nouvelles installées en 2021 dans le réseau de vélos en libre-service de la Région de Nyon.



La cérémonie d'inauguration officielle de la RC1 réaménagée entre Mies et Founex a eu lieu en novembre, en présence de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, les syndiques et syndicats des communes traversées, ainsi que le président de la Région de Nyon.

a été inaugurée en novembre, en présence des acteurs du projet. La Région de Nyon est associée au Canton de Vaud (maître d'ouvrage) et aux communes de Mies, Tannay, Coppet et Founex depuis le début des années 2000 pour mener à bien ce projet. Il s'agit également d'une mesure phare et emblématique du Grand Genève dans notre district.

Tronçons à Coppet, Nyon, Prangins et Rolle

La Région de Nyon assure la coordination générale des mesures de requalification de la RC1 sur les tronçons en traversée de localité de Coppet, Nyon, Prangins et Rolle, selon la convention partenariale signée en 2020. En 2021, la Région de Nyon a déposé le préavis 03-2021-DISREN pour soutenir la Commune de Coppet dans la phase de réalisation de la requalification du tronçon de la RC1 en traversée de localité.

Tronçon Prangins-Gland

A la suite de l'étude d'avant-projet du tronçon Prangins-Gland, le projet a été déposé au mois de juin par les communes de Gland et de Prangins, le Canton de Vaud et la Région de Nyon au projet d'agglomération de 4^e génération du Grand Genève. Devisé à CHF 28,3 millions, il vise à requalifier le tronçon routier de 4,8 km en redimensionnant les espaces pour chacun des modes de transport (voitures, transports publics, vélos et marche), notamment en offrant un itinéraire sécurisé et continu pour les modes doux.

Autoroute

La Région de Nyon a participé activement aux réflexions liées aux travaux envisagés entre les jonctions autoroutières A1 de Nyon et d'Etoy (qui prévoient l'entretien, la démolition et la reconstruction de ponts au-dessus de l'autoroute) et qui impactent des routes cantonales et communales. En parallèle, la Région a mené des consultations auprès des autorités concernées pour déterminer si des aménagements supplémentaires pour les transports publics ou les modes doux (piétons et cycles) seraient nécessaires.

La Région a également participé à des séances sur le projet de réaménagement à court terme de la jonction autoroutière de Nyon et du pont sur l'Asse. Dans ce cadre, elle accompagne techniquement les communes de Nyon et Signy-Avenex dans les discussions avec l'Office fédéral des routes et assure une coordination avec les projets routiers connexes et les liaisons cyclables planifiées dans le secteur.

Territoire



Référent(e) au Comité de direction

Christine Girod

Responsable politique du Territoire (depuis juillet)

Frédéric Mani

Responsable politique de la Planification territoriale (jusqu'à juin)

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Thierry Maeder

↳ Sarah Tavakoli

Les principales zones d'activités du district ont été effectuées, constituant ainsi la phase de diagnostic, qui identifie les principaux enjeux économiques et territoriaux des zones d'activités du district. La Région de Nyon a soumis les premiers résultats de la phase de diagnostic en consultation auprès de toutes les municipalités du district au mois d'avril. Cela a permis d'intégrer l'avis de toutes les communes dans le diagnostic et ainsi de l'affiner en vue de son examen intermédiaire par le Canton. Le volet stratégique de la démarche a également été établi en cours d'année.

La Région a poursuivi sa collaboration dans la démarche concernant la zone d'activités de Duillier. Elle participe au financement de l'étude relative à la densification du périmètre et assure la cohérence de ce travail avec la démarche SRGZA pour l'ensemble du district.

Zones d'activités

La Région de Nyon a continué en 2021 le pilotage de la démarche permettant l'établissement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du district de Nyon.

Pour rappel, l'ordonnance sur l'aménagement du territoire prévoit que la délimitation de nouvelles zones d'activités économiques requiert l'introduction par le Canton d'un système de gestion des zones d'activité (qui coordonne le développement de l'ensemble des zones d'activités et en assure la gestion). Selon le Plan directeur cantonal, la création de nouvelles zones d'activités est subordonnée à l'existence de stratégies régionales de gestion des zones d'activités. L'Etat de Vaud a confié à la Région de Nyon la conduite et la coordination de la démarche établissant la stratégie régionale de gestion des zones d'activités pour le district de Nyon. Cette stratégie permettra notamment la levée du moratoire sur la création de nouvelles zones d'activités dans le district de Nyon. Toutes les communes du district sont intégrées à la démarche.

Une évaluation approfondie de la situation économique ainsi que des caractéristiques prin-



La zone d'activités de Duillier fait l'objet d'une démarche de densification à laquelle la Région de Nyon participe.

Quartiers des gares régionales

L'étude préliminaire relative au réaménagement de la plateforme multimodale de la gare de Rolle a démarré en 2021. La Région de Nyon collabore avec les autorités communales et cantonales sur cette démarche et participe à son financement à la suite de l'adoption du préavis 66-2021-DISREN par le Conseil intercommunal.

Stationnement P+R

Le développement des parkings d'échange s'inscrit dans la stratégie cantonale du développement des interfaces de transport de voyageurs. Afin de promouvoir un développement

cohérent des parkings d'échange sur le territoire vaudois, l'Etat de Vaud dans son décret du 30 janvier 2019 accorde une subvention aux coûts d'études et de réalisations des P+R sous réserve que ces derniers respectent les conditions d'éligibilité fixées par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). En partenariat avec le Canton, la Région de Nyon a la charge de conduire la démarche permettant l'établissement de la stratégie régionale des parkings d'échange pour le district de Nyon.

La Région de Nyon a poursuivi en 2021 l'étude régionale de planification des parkings d'échange du district de Nyon. Ce travail permettra aux communes territoriales de bénéficier d'une subvention de 50 % du Canton de Vaud pour les études et la réalisation de parkings d'échange reconnus d'intérêt cantonal.



La Région de Nyon participe à la démarche de réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle, ainsi qu'à son financement. Un préavis a été approuvé en ce sens en 2021, allouant plus de CHF 312'000 au projet.



267 ha

affectés en zones
d'activité économique
dans le district de Nyon



951

places de stationnement
P+R dans le district

Participation à l'agglomération du Grand Genève

Groupement local de coopération transfrontalière

La Région de Nyon participe aux instances techniques et politiques de l'agglomération en tant que membre fondateur du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève. Avec ses partenaires, elle met ses ressources humaines et financières à disposition afin de mener à bien les missions confiées au GLCT. Elle assure en outre la coordination entre les parties prenantes vaudoises du Grand Genève (Canton, communes et Région).

Afin de réaliser sa mission de bureau d'agglomération vaudois du Grand Genève, la Région de Nyon a consacré en moyenne 3,3 ETP sur l'année 2021, répartis sur les trois pôles d'activité du Grand Genève (Territoire, Mobilité, Environnement).

A l'occasion du changement de législature, la Région de Nyon a renouvelé sa délégation auprès des instances politiques du GLCT.

Législature 2021-2026

- Vice-président et membre du Bureau du GLCT : Frédéric Mani
- Membres de l'Assemblée du GLCT : Frédéric Mani, Christine Girod, Pierre-Alain Schmidt
- Membre du Groupe de travail thématique « Aménagement » : Christine Girod
- Membre du Groupe de travail thématique « Mobilité » : Gérard Produit
- Membre du Groupe de travail thématique « Transition écologique » : Bruno Dard
- Représentant du GLCT auprès du Forum d'agglomération : Pierre-Alain Schmidt

Législature 2016-2021

- Vice-président et membre du Bureau du GLCT : Gérald Cretegnny
- Membres de l'Assemblée du GLCT : Gérald Cretegnny, Frédéric Mani, Daniel Rossellat
- Membre du Groupe de travail thématique « Aménagement » : Frédéric Mani
- Membre du Groupe de travail thématique « Mobilité » : Gérald Cretegnny

- Membre du Groupe de travail thématique « Transition écologique » : Gérald Cretegnny
- Représentant du GLCT auprès du Forum d'agglomération : Gérald Cretegnny

Projet d'agglomération de 4e génération

En 2021, la Région de Nyon a poursuivi, avec ses partenaires, l'élaboration du Projet d'agglomération de 4^e génération (PA4). Dans ce cadre, elle a assuré la coordination entre communes, Canton et partenaires transfrontaliers.

Sur le district de Nyon, six mesures infrastructurelles ont été inscrites au PA4 pour obtenir un cofinancement fédéral :

- Réaménagement de la RC1 entre Gland et Prangins
- Requalification du passage inférieur de la route de l'Etraz, à Nyon
- Requalification de l'axe Vy-Creuse-rue du Perron, à Gland
- Requalification de la route de Saint-Cergue (partie haute), à Nyon
- Réaménagement des espaces publics dans le cœur de ville, à Nyon
- Aménagement d'un itinéraire cyclable en parallèle à la future route du Châtellard (ex-RDU), à Nyon

Le PA4 a été signé par l'ensemble des partenaires le 3 juin 2021 à Coppet. Il a été remis cinq jours plus tard aux autorités fédérales.

Vision territoriale transfrontalière 2050

En 2021, le Grand Genève a initié la révision totale de sa planification territoriale. Cette démarche, intitulée « Vision territoriale transfrontalière 2050 », vise à doter l'agglomération de nouvelles orientations stratégiques ainsi que d'une feuille de route pour mettre en œuvre, sur son territoire, la transition écologique.

La Région de Nyon participe et finance les études de mobilité, d'aménagement et d'évaluation environnementale. Elle pilote en outre une étude de planification territoriale à l'échelle du Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) Jura, comprenant l'ensemble du district de Nyon, le nord du canton de Genève et l'est du Pays de Gex.

Grand Genève en transition

La Région de Nyon est engagée avec ses partenaires dans le Programme d'action concerté pour la transition écologique (PACTE), devenu en 2021 « Grand Genève en transition ». Cette démarche vise à doter l'agglomération d'une charte d'engagement et d'un plan d'ac-

tion pour réaliser la transition écologique.

Durant l'année écoulée, la Région a piloté le mandat d'évaluation environnementale stratégique accompagnant la démarche. Elle a copiloté, avec le Pôle métropolitain du Genevois français, des actions de concertation. En outre, la Région de Nyon a contribué à l'organisation de trois séminaires de travail – réunissant élues et élus franco-valdo-genevois – et de trois ateliers techniques, qui ont permis d'alimenter le contenu de la charte d'engagement.

La Région de Nyon a également participé durant toute l'année 2021 à l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique 2022, prévues à Genève-Palexpo et désormais intégrées à la démarche « Grand Genève en transition ». Elle coordonne notamment le volet « OFF » (programme grand public) qui se tiendra également dans le district de Nyon (cf. aussi pages « Environnement »).

Pôle mobilité du Grand Genève

La Région de Nyon affecte des ressources humaines pour suivre et participer au Pôle mobilité du Grand Genève, qui s'est réuni à 8 reprises en 2021. Ce groupe a notamment participé à l'élaboration du volet mobilité du PA4, à la rédaction de la partie mobilité de la Charte d'engagement de la démarche « Grand Genève en transition ». Il mène également des travaux sur des mesures transfrontalières accompagnant le développement du Léman Express (P+R, réseau cyclable, réseau de transports publics en rabattement vers les gares, vélos en libre-service, etc.) Une coordination régulière a lieu avec Lémanis, filiale des CFF et de la SNCF chargée de l'exploitation. La brochure *Mes loisirs avec le Léman Express* a été publiée à l'été 2021 et diffusée aux offices de tourisme des territoires, ainsi qu'aux 209 communes du Grand Genève.

Dans la deuxième partie de l'année, le Pôle mobilité a mis en place un groupe de pilotage élargi coordonnant l'élaboration de la stratégie mobilité 2050 dans le cadre de la vision territoriale transfrontalière. Il s'est réuni à 5 reprises en 2021.

Mesures de mobilité

Dans le cadre des projets d'agglomération, déposés tous les 4 ans auprès de la Confédération, les communes et cantons partenaires du Grand Genève alimentent une liste d'infrastructures de mobilité en vue de solliciter un cofinancement fédéral pour chacun des projets.

Depuis 2012, pas moins de 46 mesures (individuelles et du paquet de mesures mobilités douces du PA3) du district de Nyon

ont été acceptées par l'Office fédéral du développement territorial et peuvent ainsi bénéficier d'un cofinancement de la Confédération jusqu'à 40% des coûts imputables.

En tant que bureau d'agglomération vaudois du Grand Genève, la Région de Nyon assure une coordination générale des mesures et accompagne les différents maîtres d'ouvrage pour les études et la réalisation de leurs projets, ainsi que dans la constitution des dossiers pour les demandes de subventions cantonales et fédérales (cf. aussi chapitre « Mobilité »).

Mesures d'urbanisation

La Région de Nyon est chargée, avec les communes concernées, du monitoring annuel de l'urbanisation du périmètre compact d'agglomération. Cela a pour but de vérifier la conformité des planifications communales avec les objectifs du Plan directeur cantonal, afin de garantir une urbanisation vers l'intérieur et d'éviter le mitage des espaces naturels et agricoles.

Pôle environnement du Grand Genève

Le Pôle environnement s'est réuni toutes les deux semaines en 2021. Il a notamment la charge du projet « Grand Genève en transition », de *La Nuit est belle* et des Assises européennes de la transition énergétique (cf. pages « Environnement »). En parallèle, la Région de Nyon a également participé à :

- évaluation environnementale du PA4
- suivi de l'étude « Projet paysage », qui vise à donner des lignes directrices paysagères aux documents de planification
- mise en place du projet « Trame noire » pour élaborer une carte de corridors obscurs, en collaboration avec l'Etat de Vaud
- suivi du projet « G2 Solaire », première version d'une cartographie des potentiels solaires, repris sur [Cartolacôte](#)
- constitution d'un groupe agricole, qui assure le suivi des démarches en la matière dans le Grand Genève : bilan des actions agricoles, développement d'un prix pour l'agriculture en transition écologique et étude exploratoire sur l'alimentation.



1'046'625

habitantes et habitants dans l'agglomération à fin 2020

Environnement



Référent(e) au Comité de direction

Bruno Dard

Responsable politique de l'Environnement
(depuis juillet)

Elvira Rölli

Responsable politique de l'Environnement
(jusqu'à juin)

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Aurélie Stamm

↳ Aurélie Borghese (dès novembre)

consommé, le COPIL avait accepté en 2020 la proposition d'un mandat complémentaire d'accompagnement sur le terrain pour les communes, en vue de la réalisation de travaux répondant aux recommandations des fiches sur les vergers haute-tiges (mesure 18) et les talus secs (mesure 11). Il s'est déroulé au printemps et à l'été 2021, huit communes s'étant portées volontaires pour en bénéficier.

La mesure 12 en faveur des milieux humides de petites tailles a également été réalisée durant l'exercice écoulé : quatre petits plans d'eau ont été créés en lisière de forêt afin de favoriser la reproduction des batraciens, en particulier du sonneur à ventre jaune. Ces travaux ont été accompagnés par la réalisation de fiches explicatives.

Enfin, l'Etablissement scolaire Elisabeth de Portes Collège de Borex-Crassier a bénéficié du soutien prévu par la mesure 3 en faveur des écoliers pour la réalisation d'un projet pédagogique : les élèves ont créé des biotopes dans la cour d'école.

Un COPIL final concernant les contrats corridors Vesancy-Versoix et Lac-Pied du Jura a eu lieu en novembre. Les communes présentes ont été informées des bons résultats des deux contrats et ont eu l'occasion de réfléchir à la suite de ces programmes.

Biodiversité

Réseaux agroécologiques

L'année 2021 a été marquée par la reconduction du soutien financier de la Région de Nyon à deux des quatre réseaux agroécologiques déjà soutenus. Débutant leurs secondes phases de réalisation, le réseau Nyon Région et le réseau Cœur de la Côte ont fait une demande de soutien auprès des communes et de la Région de Nyon, afin de bénéficier d'un budget permettant d'aller au-delà des exigences légales fédérales. Forts des bons résultats obtenus lors de la première phase, des soutiens ont été approuvés pour ces réseaux : CHF 102'697 en faveur du réseau Cœur de la Côte (préavis 67-2021-DISREN) et CHF 84'803 en faveur du réseau Nyon Région (préavis 68-2021-DISREN) ont été débloqués en juin.

Corridors biologiques

L'année 2021 a été la dernière année de réalisation du contrat corridor Lac-Pied du Jura. Le budget n'ayant pas été entièrement



CHF 187'500

octroyés par la Région de Nyon en soutien aux réseaux agroécologiques

Sensibilisation à l'environnement

Bois de Chênes

La Région de Nyon fait partie de la commission d'accueil et d'information du public au Bois de Chênes, qui en 2021 s'est attelée à l'élaboration de panneaux de sensibilisation à destination des visiteurs du Bois de Chênes. Cinq types de panneaux ont été conçus pour les entrées du Bois de Chênes et de la réserve intégrale. Chaque panneau contient une information générale sur le Bois de Chênes, les règles de comportement à respecter, une carte d'orientation, ainsi qu'une partie centrale détaillant un thème spécifique (les batraciens, les prairies sèches, la réserve forestière intégrale et scientifique, les marais et la faune). Les panneaux ont pour but d'accompagner le visiteur, notamment après la décision de classement de ce site comme «digne d'intérêt», qui a revu les règles de comportement et les cheminements autorisés de ce lieu protégé.

Lutte contre la pollution lumineuse

La lutte contre la pollution lumineuse a constitué un thème fort de la Région de Nyon en 2021, avec deux axes de travail.

La Nuit est belle

La seconde édition de *La Nuit est belle* a eu lieu le 21 mai, sous une pluie battante. Les conditions météorologiques ont forcé l'annulation ou l'adaptation de nombreuses animations prévues par les communes. Malgré cela, l'extinction fut une large réussite, avec un taux d'obscurité bien supérieur à la première édition de 2019. Encore une fois, les communes du district et les institutions de sensibilisation comme le Parc animalier de la Garenne ont répondu présent à l'appel.

Guide sur l'éclairage public

Le *Guide sur l'éclairage public* a été élaboré en fin d'année 2021 à l'attention des communes membres et reste en permanence à leur disposition en version numérique. Il a pour but de les accompagner vers une diminution de leur pollution lumineuse, proposant à cet effet des idées de mesures, des liens vers les subventions potentielles, les bases légales, des données et des modèles-types : argumentaire en faveur des mesures (dont les communes peuvent s'inspirer par exemple pour l'élaboration d'un préavis), lettre à la population et aux commerçants.

Transition écologique

Assises européennes de la transition énergétique

Toute l'année 2021 a été mobilisée par les travaux de préparation des Assises européennes de la transition énergétique 2022. Plusieurs groupes de travail ont été constitués avec les membres du Grand Genève. La Région de Nyon a participé activement à la préparation du stand commun du Grand Genève, ainsi qu'à l'organisation du volet «OFF» destiné au grand public et réfléchi à la fois avec les communes et les partenaires d'agglomération.

Pour présenter l'évènement aux communes et les encourager à y participer, la Région a testé un nouveau modèle de réunion : le «petit-déjeuner régional». Ce format court, en petit groupe, intervient avant les horaires habituels de travail des élu(e)s, avec une présentation succincte de l'évènement, celle d'un expert externe invité, puis un temps de discussion. Ce concept, comprenant un moment plus informel café-croissants, a bien fonctionné : plus d'un quart des communes membres y ont participé.

Grand Genève en transition

Le programme d'actions concertées pour la transition écologique (PACTE), approuvé via le préavis 57-2020, prend forme depuis 2021 sous le nouveau nom de «Grand Genève en transition». La Région de Nyon participe notamment aux chantiers de concertation, stratégie et communication. Le volet stratégie a pour but de produire une charte et un plan d'actions : ceux-ci sont élaborés avec l'aide de plusieurs mandats, dont une étude d'évaluation environnementale stratégique pilotée par la Région de Nyon. Elle apporte une méthodologie pour s'assurer que la charte et les actions permettent effectivement de réussir la transition écologique. La Région de Nyon a travaillé avec le Canton de Vaud pour proposer un engagement vaudois personnalisé.



La pollution lumineuse nuit à la biodiversité nocturne.

Economie



Référent au Comité de direction

Pierre Wahlen

Responsable politique de l'Economie (depuis juillet)

Daniel Rossellat

Vice-président et responsable politique de l'Economie (jusqu'à juin)

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Alexis Lacroix
- ↳ Christiane Maillefer
- ↳ Alicia de la Rosa

Entreprises

La Région de Nyon a entretenu en 2021 son réseau de contacts auprès des acteurs économiques du district, créant ou consolidant les liens entre les représentants des services publics et privés, les sociétés et autres acteurs économiques. Elle a poursuivi son objectif de développer sa notoriété dans ces milieux. Au total, la Région a rencontré 104 entreprises dans le cadre de sa politique de développement économique.

Répertoire des entreprises

La Région met à disposition de ses membres le répertoire des entreprises, une base de données centralisée. Elle offre ainsi un service aux communes, tenues par le Canton d'établir une telle liste des sociétés de leur territoire.

En 2021, 53% des communes ont collaboré à la mise à jour du répertoire (légèrement à la baisse, par rapport à 2020). Au total, 1312 fiches d'entreprises ont été actualisées, dont 368 ont vu leur statut modifié (radiation,

transfert, inactivation) et 403 sont des entreprises nouvellement inscrites. En moyenne, 5902 entreprises ont été affichées en 2021 sur le site internet de la Région de Nyon.

À la suite de la validation par le Comité de direction du cahier de charges pour l'amélioration de la plateforme du registre régional des entreprises, un appel d'offres a été lancé en mai. Un seul soumissionnaire a présenté une offre acceptable, mais avec un devis trop élevé. En parallèle, deux facteurs réorientent le projet : l'annonce de deux régions de leur collaboration avec un fournisseur IT pour leurs besoins particuliers (le Canton étant plutôt favorable au financement par un soutien LADE d'un logiciel compatible avec ceux d'autres régions), ainsi que l'information du Canton aux communes de la mise en place d'une passerelle spécifique pour transmettre les informations obligatoires vers le registre cantonal des entreprises. Voyant un intérêt à faire développer une solution utile pour les communes, la Région de Nyon a entrepris les démarches avec le Canton et le fournisseur IT afin d'envisager la création d'une passerelle bidirectionnelle entre le registre cantonal et le registre régional des entreprises : ceci afin de faciliter la gestion au niveau communal, répondre aux exigences de la LEAE et tenir à jour le registre cantonal de manière automatique. La faisabilité de la procédure a été confirmée par le Canton en décembre, toutefois la démarche est en attente d'informations complémentaires. → regiondenyon.ch/repertoire-entreprises

Développement économique

La Région de Nyon est membre de la Coordination du développement économique vaudois (CODEV), qui regroupe les 10 associations économiques régionales définies



104

entreprises contactées dans le cadre de la politique de développement économique de la Région de Nyon



CHF 50'000

de fonds à l'innovation de la Région de Nyon récompensant chaque année des entreprises du district

dans la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) et reconnues d'utilité publique. Elle est l'entité chargée d'orienter les demandeurs de financement LADE dans le district et a préavisé l'octroi d'une enveloppe globale de près de CHF 470'000 par le Canton.

La Région renseigne les parties intéressées, notamment sur le financement, la création d'entreprise, les projets régionaux, la mobilité d'entreprise, le réseautage ou encore les entreprises formatrices. Plus de 90 entreprises l'ont contactée et ont obtenu un traitement de leur dossier en 2021. La seule société éligible pour un soutien LADE entreprises a été renseignée sur la procédure et accompagnée dans les premières étapes. Elle bénéficie actuellement d'une enveloppe LADE de CHF 50'000 et du coaching de la part d'Innovaud.

Immobilier commercial

Les demandes de recherche de locaux reçues ont diminué par rapport à l'année précédente : 22 demandes contre 29 en 2020. Ainsi, 18 objets ont été proposés à un total de 14 demandeurs. Selon le suivi mené par la Région auprès ces 14 demandeurs, au moins 2 resteront dans le district, 3 déménageront en dehors de la région et 2 sont toujours à la recherche (retours obtenus au 31 décembre).

En 2021, un protocole spécifique à la recherche de terrains a été mis en place. Il permet d'accompagner les entreprises qui souhaitent s'établir dans le district, tout en respectant l'autonomie communale et en répondant à l'engagement de collaboration avec le Canton dans ce domaine. Cette démarche expérimente une procédure dans la perspective de l'élaboration du

système de gestion des zones d'activités (SGZA).

Les demandes de terrains (10) ont légèrement augmenté par rapport à 2020 (8). Huit parcelles ont pu être proposées à 3 des demandeurs. Un suivi régulier est réalisé à la Région : l'une de ces parcelles a été trouvée intéressante par le demandeur et des discussions sont en cours avec le propriétaire.

Prix à l'innovation

Pour la 8^e édition du Prix à l'innovation, 12 porteurs de projets ont déposé leur dossier de candidature. La remise s'est déroulée en mars, à Nyon, en présence des médias : les lauréats ont bénéficié de plusieurs articles de presse. En 2021, le prix a été décerné à trois entreprises qui ont mis en place des produits et services valorisant la nature et le respect de l'environnement :

- Le jury a octroyé CHF 20'000 à l'entreprise nyonnaise Lyneline, qui développe et fabrique des solutions de soins naturels. Le laboratoire a notamment breveté et mis sur le marché son après-shampooing « rinçage capillaire ». Tous les produits de cette firme sont exempts d'ingrédients synthétiques.
- Un montant de CHF 15'000 a été attribué à Ecotri Solutions, société basée à Borex. Elle propose un service personnalisé de récolte à domicile des déchets recyclables, minimisant l'empreinte carbone en optimisant le circuit de ramassage ainsi qu'en trouvant des filières de proximité.
- Une somme de CHF 15'000 est allée à l'entreprise Zélo, basée à Gland, qui propose la livraison à vélo électrique de produits frais et régionaux. La marchandise est conditionnée dans des contenants consignés et réutilisables.



Trois entreprises lauréates se sont partagées le Prix à l'innovation 2021, en mars.

Plans de mobilité interentreprises

Le programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) 2020-2022 vise à développer des solutions durables sur les sites d'entreprises de la région et à mesurer l'évolution des comportements pendulaires. En 2021, la Région de Nyon a engagé le déploiement de son plan d'action dans les zones d'intérêt, en partenariat avec les huit communes accueillant la majorité des entreprises du district : Nyon, Gland, Eysins, Rolle, Coppet, Founex, Chavannes-de-Bogis et Mies.

Le Guichet Mobile (service de la Région de Nyon accompagnant les entreprises en matière de mobilité, avec des conseils et offres destinées aux collaborateurs) a poursuivi ses activités au *business park* Terre Bonne d'Eysins et s'est étendu aux nouvelles zones. Les communes, ainsi que le Canton et les transporteurs l'ont soutenu dans le cadre du préavis 47-2019, couvrant jusqu'en 2022 la promotion de la mobilité pour favoriser le report modal (cf. « Marketing thématique » dans les pages « Communication »).

Une application Guichet Mobile a été lancée en septembre, afin de permettre aux pendulaires des communes partenaires du programme de mieux accéder aux services proposés et de bénéficier d'un outil utile p. ex. pour organiser des équipes de covoiturage.

En 2021, 70 entreprises ont participé aux séances du Comité des répondants mobilité (COREM) et aux séances individuelles. Tous les deux mois environ, les répondants ont été informés des nouveautés en matière de mobilité par le biais d'e-mails du Guichet Mobile, ensuite relayés aux collaborateurs des entreprises.

Une enquête sur la mobilité des collaborateurs des entreprises a été réalisée entre juillet et septembre, avec une participation de 1000 personnes (20%).

Durant l'année, 20 séances individuelles ont eu lieu avec les communes partenaires pour définir la stratégie et le plan d'action au niveau local. Grâce à ces entrevues, les principales attentes et remarques des parties prenantes ont été identifiées, donnant lieu à des propositions de mesures.

Formation professionnelle

La Région de Nyon soutient la formation pour les jeunes de nos communes. En 2021, 49 apprentis du district ont pu suivre un cours d'appui grâce à la mesure AppApp parrainée par la Région. Cela représente 9 groupes pour 5 branches scolaires (mathématiques, allemand, français, économie et électricité).

Ressources régionales

La Région de Nyon et ses partenaires, notamment l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) et le Parc naturel régional Jura vaudois, ont poursuivi en 2021 le Projet de développement régional agricole (PDRA) « Ouest vaudois » qui porte sur quatre projets ambitieux, dont les réalisations de la Maison des vins de la Côte à Mont-sur-Rolle et de l'abattoir régional du CARRE. Ce projet vise à :

- Développer les capacités de production et de transformation des produits alimentaires de l'Ouest vaudois, issus d'un mode de production durable, et d'améliorer leur valeur ajoutée ;
- Développer et promouvoir des produits agritouristiques, notamment forfaitaires, intégrant et valorisant les produits alimentaires ;
- Informer et sensibiliser les consommateurs/citoyens autour du patrimoine et des pratiques agricoles et des enjeux qu'ils recouvrent.

Après l'accord de la Confédération obtenu en 2020, l'année 2021 a vu le Canton, par l'intermédiaire de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), adopter une enveloppe budgétaire permettant le soutien financier pour ce projet d'envergure qui peut désormais entrer dans une phase de mise en œuvre.



Le fromage fabriqué dans le district de Nyon est à l'étale des aliments dont le PDRA « Ouest vaudois » vise la promotion concertée.

Filière bois

Le Programme de promotion de la filière bois régionale 2017-2021 associe huit partenaires (quatre organismes régionaux et quatre organisations professionnelles), dont la Région de Nyon, qui l'héberge. Cette activité est soutenue financièrement par l'Etat de Vaud.

→ bois-durable.ch

Sensibilisation du grand public

Les deux jeux de piste « Sur les traces de l'équipe forestière » et « Sur la piste des métiers du bois » installés dans le cadre d'un partenariat avec Parc Aventure (et accessibles gratuitement à l'accrobranche du Signal de Bougy) ont été valorisés en 2021 lors de journées thématiques. Destinées aux élèves du 2^e cycle primaire, elles ont remporté un grand succès. Les classes ont profité d'un accompagnement sur les jeux de piste et d'animations proposées par des partenaires professionnels de la filière forêt-bois. L'Etat de Vaud a présenté les métiers dans le cadre de la gestion de la forêt, alors que la FVE et l'Ecole des métiers ont promu les professions de la mise en œuvre du bois (charpentier, menuisier, ébéniste). Au total, près de 250 élèves ont pris part à ces journées thématiques.

Soutien aux entreprises

Première transformation du bois

Le Programme de promotion de la filière bois régionale a réalisé une étude visant à établir un diagnostic de la première transformation du bois dans le canton de Vaud et à élaborer des mesures de soutien en fonction des besoins des entreprises. Les scieries vaudoises ont été sollicitées à participer à l'étude (une dizaine y ont répondu), qui développe cinq mesures de soutien concernant des sujets tels que l'accompagnement pour de nouveaux modèles d'affaires, la valorisation énergétique, l'aménagement du territoire, les leviers financiers et les incitations. Ces mesures de soutien ont été présentées et validées par les entreprises de sciage réunies en atelier.

Boîtes à Vacherin Mont d'Or en filière courte

Porté par un groupe d'affineurs membres de l'interprofession et soutenu par le Programme, le projet visant à réunir sur un même site la fabrication et l'assemblage des boîtes à Vacherin Mont-d'Or a été concrétisé en 2021. Une nouvelle entreprise, Valarti-bois SA, a été créée à la Vallée de Joux. Ainsi

la fabrication des boîtes à Vacherin est assurée en filière courte et avec de l'épicéa local, sur la zone de production du fromage.

Conseil personnalisé

Le Programme offre également un aiguillage adapté à chaque projet d'entreprise : la prestation est gratuite pour les entreprises bois vaudoises. Deux en ont profité en 2021.

Engagements dans le secteur

Le Programme de promotion de la filière bois régionale a été membre du comité d'organisation des Rencontres romandes du bois organisées par Lignum Vaud en octobre 2021. Il a soutenu financièrement ces journées afin de maximiser la prise en compte de la filière courte forêt-bois dans les interventions.

Le Programme a participé au groupe de travail « Ressource bois » dans le cadre de l'élaboration de la Politique forestière vaudoise 2022.

Ecopôle industriel bois

Le développement d'un Pôle bois vise à favoriser les circuits de proximité et à minimiser les coûts financiers et environnementaux liés au transport, tout en garantissant des emplois et la création de valeur ajoutée régionale. Précurseur au moment de sa genèse, ce projet est maintenant dans l'air du temps : les réflexions cantonales vers une société plus durable (dont les circuits courts) vont dans ce sens.

Lancée en 2020, l'étude d'accessibilité du site de La Rippe s'est conclue en 2021. Trois scénarios de développement du pôle bois et cinq variantes d'accès ont été analysés.

Stratégie 2022-2025

Une nouvelle stratégie a été élaborée en 2021 pour le Programme de promotion de la filière bois régionale. Elle se base sur l'évaluation de l'actuelle version et tient compte des besoins des acteurs vaudois du secteur. Trois axes stratégiques ont pour objectif commun d'améliorer les facteurs de compétitivité des propriétaires forestiers et des entreprises de la filière du bois de service suisse dans le canton de Vaud.

Dans le contexte d'un approvisionnement en bois compliqué, il est important de maintenir et développer une filière courte du bois de service dans le canton. Le Programme a l'ambition de contribuer à la fluidité et à la qualité de l'approvisionnement en agissant sur toutes les étapes, de la gestion des forêts et production de bois jusqu'à l'information des maîtres de l'ouvrage.

Tourisme



Référent au Comité de direction

Stéphane Jayet

Responsable politique du Tourisme (depuis juillet)

Gérard Produit

Responsable politique de la Culture, du tourisme et du sport (jusqu'à juin)

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Alexis Lacroix

offerts à tout visiteur du district pour un séjour d'au moins deux nuits. L'opération a été plafonnée à CHF 200'000, montant financé via le fonds régional d'équipement touristique (FRET) géré par la Région de Nyon et alimenté par la taxe de séjour. Sa mise en œuvre (confiée par la Région de Nyon à NRT) s'est déroulée en juillet et août 2021. Le bilan est positif et les acteurs de l'hôtellerie soulignent dans leur grande majorité l'impact favorable de cette mesure sur la fréquentation. Au total, ce plan de relance a généré 1324 réservations et 10'716 nuitées.

Promotion touristique

Office régional du tourisme

L'exercice 2021 a constitué la dernière année du contrat de prestations 2019-2021 conclu avec l'office du tourisme Nyon région tourisme (NRT) et les quatre communes hôtes d'un bureau de cette entité. NRT assure le marketing touristique, l'accueil et l'information aux hôtes, et propose des produits touristiques régionaux. Un bilan a été réalisé avec les partenaires concernés et un nouveau contrat de prestations touristiques a été préparé pour cinq ans (2022-2026).

Plan de relance

La pandémie a généré une période de crise qui a continué d'affecter le tourisme régional en 2021. Afin d'apporter une aide significative au secteur, le Comité de direction de la Région de Nyon a adopté, après avis de la Commission du tourisme, une mesure exceptionnelle de soutien similaire à celle déployée l'année précédente. Cela a pris la forme d'une nuitée hôtelière et d'un bon restaurant de CHF 50

Développement du tourisme de nature

La Région de Nyon a initié en 2017 le premier programme régional de développement touristique de nature, en partenariat avec onze communes du périmètre jurassien, le PNR Jura vaudois, NRT et Télé-Dôle. Le programme vise la réalisation de projets touristiques dans les domaines de la découverte de l'environnement, des sports de nature et des productions régionales. Cette approche collective à l'échelle du Jura et du Pied du Jura dans la région de Nyon a permis de définir une stratégie coordonnée, d'accompagner techniquement et financièrement la réalisation de projets et de fédérer les acteurs concernés. Elle a aussi aidé à lever d'importants fonds.

Un mandat a été réalisé au cours de l'année 2021 afin d'évaluer les actions menées et les résultats obtenus dans le cadre du programme de tourisme de nature 2017-2022. Dans un deuxième temps, ce mandat a permis de définir une stratégie pour un second programme régional de développement touristique de nature destiné à couvrir la période de 2022 à 2027.



CHF 1,3 million

octroyé par la Région de Nyon aux aménagements réalisés au col de la Givrine



Des portiques mains-libres ont été installés à Jura sur Léman.

Col de la Givrine

Après une première phase de travaux ayant permis le comblement du vallon de la Givrine et la réalisation des passages sous la route, l'année 2021 a vu la réalisation des parkings permanent et temporaire, ainsi que de leurs accès et abords (préavis 65-2021-DISREN).

La Région de Nyon a également finalisé en septembre la démarche participative « Inventons la Givrine de demain! », en partenariat avec l'UNIL. Elle visait à associer les visiteurs et usagers des lieux, ainsi que les habitants de la région, à la réflexion sur le devenir de ce site naturel. Cela a permis de faire émerger un consensus sur la nécessité d'aménager les lieux. Les principales attentes sont les suivantes : services pratiques, point d'accueil, restauration sur place et à emporter, centre nordique et activités nordiques. Des principes directeurs ont été établis en vue de l'aménagement du site :

préservation de la qualité paysagère, sobriété du programme, multifonctionnalité et réversibilité des équipements, valorisation du site.

Domaine de montagne Jura sur Léman

Le dossier Interreg déposé pour l'aménagement des massifs de la Dôle (Suisse) et des Tuffes (France) accepté en 2020, s'est poursuivi. Concernant les investissements sous maîtrise d'ouvrage suisse, après la mise en service du nouveau parking des Dappes, l'année 2021 a vu l'installation d'un système mains-libres pour l'accès aux remontées mécaniques. Le projet franco-suisse Jura sur Léman permet la gestion du domaine commun, rationalise l'exploitation et offre des économies d'échelle substantielles.



Le forum « Inventons la Givrine de demain! » s'est penché en juillet sur les résultats de la démarche participative et les options ouvertes.

Village de Saint-Cergue

La Région de Nyon accompagne la Commune de Saint-Cergue pour développer une offre dédiée au VTT. En 2021, un espace ludique et d'apprentissage du VTT a été aménagé au centre du village et rencontre un vif succès.

Village de Saint-George

La Région soutient financièrement un mandat engagé par la Commune de Saint-George afin de finaliser le plan partiel d'affectation (PPA) de La Saint-George, visant à développer une zone d'accueil doux conciliant le confort des usagers et la protection de la nature.

Mobilité touristique

La Région de Nyon a continué en 2021 son travail d'étude et d'analyse pour créer une carte de transport destinée aux visiteurs passant au minimum une nuitée dans la région : ils bénéficieraient de la gratuité des transports publics. Notre territoire est l'un des rares qui ne propose pas d'offre de ce type en Suisse romande.

La Région a également étudié au cours de l'année les conditions de mise en place d'une ligne de transport public desservant le Jura et le Pied du Jura, dans le but d'améliorer les déplacements touristiques quotidiens sur ce périmètre.

Taxe de séjour

Conformément au règlement, la Région a géré les recettes de la taxe de séjour et de celle sur les résidences secondaires. En 2021, elle a perçu CHF 576'340 de recettes 2020, en partie reversées à l'office du tourisme (NRT), qui a reçu CHF 259'353. Le

solde de CHF 316'987 a alimenté le fonds régional d'équipement touristique (FRET).

La Région a mis en place la nouvelle composition de la Commission du tourisme pour la nouvelle législature, en tenant compte des dispositions du Conseil intercommunal.

De nouveaux soutiens issus du FRET ont été accordés, après consultation de la Commission du tourisme. Des montants sont d'ores et déjà conventionnés pour les années 2021-2025.

Soutiens FRET préavisés favorablement en 2021

Bénéficiaire	Objet	CHF
Saint-Cergue	Givrine, phase II	200'000
NRT	Plan de relance 2021	200'000
NRT	Point d'information de Saint-George	15'000
Région de Nyon	Subvention à NRT	119'789
Total		534'789



La Région a soutenu la création d'un espace VTT à Saint-Cergue.



Les parkings permanent et temporaire de la Givrine ont été réalisés en 2021, de même que la démarche participative sur le futur du site naturel.

Culture



Référent(e) au Comité de direction

Chantal Landeiro

Vice-présidente et responsable politique de la Culture et du sport (depuis juillet)

Gérard Produit

Responsable politique de la Culture, du tourisme et du sport (jusqu'à juin)

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Cintia Stucker

Soutiens réguliers

L'enveloppe de la Région de Nyon destinée aux soutiens réguliers en 2021 était de CHF 90'000. Un montant de CHF 10'000 a été remis au lauréat du Prix artistique et CHF 75'500 ont été attribués au travers de 13 soutiens.

Musique

- La Parenthèse, salle de concert, à Nyon
- Jval Openair, festival de musiques actuelles, à Begnins
- Fondation pour la chanson et les musiques actuelles, à Nyon
- Les Hivernales, à Nyon
- Jazz au Peuple, festival de jazz, à Nyon
- Les Variations musicales, à Tannay

Prix artistique

Le Prix artistique 2021 de la Région de Nyon a été remis à Julie Annen, autrice et metteuse en scène habitant à Arzier-Le Muids, dont plusieurs pièces de théâtre ont été primées internationalement.

Quant au Mérite artistique, il a été remis à Véronique Ferrero Delacoste, directrice du far°. Cette récompense honorifique reconnaît un parcours professionnel qui a contribué au développement du festival et à son rayonnement.

La cérémonie s'est tenue en public en novembre au Théâtre de Grand-Champ, à Gland.

→ regiondenyon.ch/prix-artistique

Soutien à la création et à la vie culturelle

Au vu de la situation sanitaire en 2021, quelques manifestations ont été annulées ou repoussées. Tous les soutiens de la Région de Nyon sont conditionnés à la présentation des comptes en cas d'annulation ou d'importantes modifications portées au projet.



Julie Annen, d'Arzier-Le Muids, Prix artistique 2021 de la Région.

- La Côte Flûte festival, festival consacré à la flûte traversière, à Gland
- Les Intimes et concert de la Pleine lune, à Nyon

Arts visuels et plastiques

- Association Focale, à Nyon
- Espace Eeeeh!, à Nyon
- Editions Ripopée, à Nyon
- Contribution à la bourse de la résidence artistique à Gênes, mise à disposition par la Conférence des villes en matière culturelle

Arts vivants

- Théâtre de Grand-Champ, à Gland

Annulation

- Poprock, festival de musiques actuelles, à Gilly.

Soutiens ponctuels

La Région de Nyon a reçu 34 demandes de soutiens culturels ponctuels durant l'année 2021. Elle a attribué un montant total de CHF 43'500 aux 26 projets retenus. Deux projets ont retiré leur demande pour cause d'annulation. La Commission culturelle a d'ailleurs remarqué une baisse importante du nombre de dossiers en fin d'année, probablement liée à la situation sanitaire.

Musique

- Album de Kind & Kinky Zoo, de Nyon
- « Viens digger à la maison » (épisode 5), WolfGang, de Nyon
- Programmation d'un concert à la Barillette, Association Osmosis, à Eysins
- Résidence et exposition de Valentine Bossert, à Nyon
- Concours « Picture My Music » organisé par la réalisatrice Mei Fa Tan, où le clip du gagnant est présenté durant les Hivernales
- Soutien à la résidence, groupe Soils, à Nyon
- Schubertiade au Château de Coppet, Association des amis du Château de Coppet
- Le Messie de Haendel revisité et mis en scène, Ensemble Choral La Côte, à Nyon

Arts vivants

- « Le songe d'une nuit d'été », par la Compagnie Case Départ, basée à Crassier
- « Dr Cacheton », Cie Katapult, à Nyon
- « Les Blobz », Cie Pied de Biche, à Gland
- « La Pop italienne de la Renaissance à nos jours », par la Cie Papageno Corp, à Rolle
- « Dix petits anarchistes », par la Cie Mezza Luna, à Gland

- « Le Loup du Bois de Chêne », Compagnie Rupille 7, à Gland
- « Mademoiselle F. fête ses dix ans », atelier de Fabienne Penseyres, à Crassier
- « Les Tops se tapent Wagner », Association Les Tops Modestes, à Nyon

Arts visuels et plastiques

- Exposition « Tales of nursing », Loren Kagny, à Nyon
- Réalisation du film « Ma vie est un défi », de Stephan Rytz
- La petite lanterne, à Nyon
- Réalisation vidéo, de Cécile N'Duhirahe, à Nyon

Patrimoine

- Publication *Nyon, une ville à découvrir: 11 ballades commentées dans le bourg et les environs*, Pro Novioduno, à Nyon

Pluridisciplinaire

- « Le plongeon », par la Compagnie Ruya Connection, à Nyon
- « Le bureau des questions importantes », de Chloé Démétriadès, à Nyon
- La Terrasse des Tilleuls, Association la Pépinière, à Rolle
- « Nyon rêve », Association la Mêlée, à Nyon

Littérature

- Edition du livre *Comme un poisson-fleur*, ouvrage écrit et illustré par Julia Sørensen, établie à Marchissy.



La Région de Nyon a soutenu 26 projets culturels ponctuels dans ses communes membres en 2021, dont le concert acoustique de Elynn The Green à la Barillette, à Gingins.



La pianiste Khatia Buniatishvili s'est produite en août 2021 aux Variations musicales de Tannay, manifestation soutenue par la Région de Nyon.

Conventions

La Région de Nyon a signé au mois de mars 2021 une nouvelle convention avec l'Usine à Gaz, qui inclut pour la première fois le Canton de Vaud. L'apport de la Région, via le fonds régional d'équipement touristique (FRET), s'élèvera à CHF 340'000 pour l'ensemble de la période 2021-2024, conformément au préavis 60-2020 adopté par le Conseil intercommunal. La convention permet d'offrir à l'Usine à Gaz une certaine sécurité financière, alors qu'elle sort d'une période de fermeture de trois années et ouvre une nouvelle salle de spectacle, faisant ainsi face à de nouveaux défis et objectifs.

En décembre, la Région de Nyon a reconduit sa convention avec l'association du Casino Théâtre de Rolle, à hauteur de CHF 70'000 annuels couvrant la période 2022-2025 (préavis 09-2021), s'ajoutant aux montants engagés par la Commune de Rolle et par le Canton de Vaud.

L'enveloppe destinée aux conventions en 2021 était de CHF 280'000, dont CHF 120'000 provenant du FRET. Les quatre institutions culturelles du district qui sont liées par voie de convention à la Région de Nyon sont les suivantes:

- Visions du réel: convention quadriennale quadripartite (Visions du réel, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud)
- far° festival des arts vivants, dans plusieurs lieux du district: convention quadriennale quadripartite (Fondation far°, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud)
- Usine à Gaz: convention quadriennale quadripartite (Association de l'Usine à Gaz, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud)
- Casino Théâtre de Rolle: convention quadriennale quadripartite (Association du Casino Théâtre de Rolle, Commune de Rolle, Région de Nyon et Canton de Vaud).



La Région a signé une nouvelle convention de subventionnement avec l'Usine à Gaz, qui inclut pour la première fois le Canton de Vaud: le président Gérald Cretegny, aux côtés de la conseillère d'Etat Cesla Amarelle et du syndic Daniel Rossellat, qui ont respectivement représenté la Région de Nyon, le Canton de Vaud et la Ville de Nyon lors de la partie officielle en mars 2021.



40

soutiens (y c. Prix artistique)



CHF 129'000

accordés au total



4

institutions soutenues
sur la durée via des
conventions pluriannuelles



CHF 280'000

octroyés en 2021 pour
financer ces conventions
(dont CHF 120'000 du FRET)

Sport



Référent(e) au Comité de direction

Chantal Landeiro

Vice-présidente et responsable politique de la Culture et du sport (depuis juillet)

Gérard Produit

Responsable politique de la Culture, du tourisme et du sport (jusqu'à juin)

Secrétariat

↳ Cintia Stucker (*ad interim*)

du domaine de Saint-Cergue, pour la saison 2020-2021, à hauteur de CHF 9613.90.

Le montant total des soutiens aux activités sportives s'élève à CHF 25'113.90 pour 2021.

Mérites sportifs régionaux

Au vu de la situation sanitaire, les Mérites sportifs régionaux, habituellement organisés par la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Ville de Gland, n'ont pas été décernés en 2021. Ces récompenses sont basées sur les résultats de l'année précédente : or, une grande partie des compétitions ont dû être annulées en 2020. Il a donc été décidé que les résultats sportifs 2020 et 2021 soient pris en compte en vue de la cérémonie 2022.

Soutiens

Sur un total de 10 demandes reçues en 2021, la Région de Nyon a accordé 4 soutiens à des sportives et sportifs d'élite, pour un total de CHF 8000 :

- Kilian Josserson, karting
- Claire Beauvir, triathlon
- Thomas Beauvir, triathlon
- Anna Violon, ski

Une demande de soutien à manifestation a été déposée par le Triathlon de Nyon, acceptée pour un montant de CHF 7500.

Un montant a également été accordé à Télé-Dôle pour une couverture de déficit



6

soutiens sportifs ont été accordés en 2021 par la Région de Nyon



Au chapitre des jeunes sportifs d'élite, la Région de Nyon a notamment soutenu le pilote de karting Kilian Josseron, de Duillier.

Communication



Référent au Comité de direction

Pierre-Alain Schmidt

Responsable politique de la Communication

Secrétariat > Communication et marketing

Marco Ferrara, responsable

↳ Daniela Nagy

En début d'année, la Région de Nyon a mobilisé les médias régionaux, nationaux et internationaux sur la fermeture du parking de Jura sur Léman par les autorités françaises, qui avait empêché dans un premier temps l'ouverture des pistes suisses du domaine skiable. Au moins 65 articles et reportages ont été générés, y compris par de grandes chaînes de télévision (RTS, France 3, TF1, TV5, Euronews). L'épisode administratif a pu ainsi être capitalisé pour produire un gain de notoriété du nouveau domaine franco-suisse.

Au chapitre des retombées médiatiques, la Région de Nyon a répertorié au total 193 articles et sujets radio/TV la concernant en 2021. → regiondenyon.ch/medias

Relations médias

La Région de Nyon a produit et diffusé 25 communiqués de presse en 2021 (contre 19 l'année précédente) et a tenu 3 conférences de presse. De plus, elle a diffusé 4 communiqués de presse pour Télé-Dôle.

Avec un contact professionnel de référence pour les journalistes, la Région de Nyon a reçu et traité 43 demandes de médias durant l'année (+19,4% par rapport à 2020).

Soutien à la presse du district

En faveur de la presse écrite, la Région a consacré 63% de son budget publicité à des achats d'espaces dans les pages régionales des journaux et leurs versions internet.

Internet

Sites web

La Région de Nyon a poursuivi en 2021 l'amélioration de regiondenyon.ch. Elle a notamment créé des contenus réservés aux communes et a perfectionné les pages des préavis, utiles pour le fonctionnement du délibérant et le travail des élus intercommunaux. La fréquentation continue d'enregistrer une hausse annuelle importante (+44% visiteurs depuis l'année précédente).

En amont de la saison d'hiver, la Région de Nyon a actualisé et amélioré teledole.ch



Plusieurs éditions du journal de la RTS et des médias de divers pays ont suivi le cas du parking de Jura sur Léman, à la suite de la communication de la Région de Nyon.

pour sa société d'équipement touristique, créant un système de commande et achat en ligne des forfaits de saison pour les téléskis du village de Saint-Cergue. Cela a permis une croissance de 81% de la fréquentation du site (visiteurs uniques) par rapport à 2020.

Le site guichet-mobile.ch a lui aussi connu des évolutions, notamment sur sa page d'accueil et dans ses contenus (cf. « Marketing »).

Fréquentation du site internet regiondenyon.ch

	Variation annuelle	2021	2020	2019
Visiteurs uniques	➔ +44%	47'126	32'834	24'124
Visites	➔ +33%	63'300	47'454	37'655
Pages vues	➔ +20%	129'773	108'178	102'512
Abonnés e-mail	➔ +377%	1536	322	114

Réseaux sociaux

Durant l'année, la Région a réalisé 484 publications sur Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn. La situation au 31 décembre traduit une progression générale des abonnés, avec une communauté qualitative permettant d'atteindre de manière précise la population du district.

→ regiondenyon.ch/reseaux-sociaux

Progression des réseaux sociaux

	Variation annuelle	2021	2020	2019
Facebook	➔ +50%	2114	1406	924
Twitter	➔ +33%	441	332	187
Instagram	➔ +23%	2053	1670	619
LinkedIn	➔ +48%	740	500	189



+44%

visiteurs en une année sur regiondenyon.ch



63%

des montants publicitaires ont été placés dans la presse écrite du district



Pour les nombreuses campagnes ponctuelles, les visuels sont préparés selon l'identité institutionnelle de la Région de Nyon: cet air de famille favorise la reconnaissance. Ici, versions pour réseaux sociaux et écrans (vitrine du Grand-Rue 24, transports publics).

Campagnes et production

La Région n'a exceptionnellement pas produit en 2021 de campagne de publicité à des fins de notoriété institutionnelle, contrairement aux autres années. Elle a néanmoins réalisé des achats de volumes publicitaires dans la presse régionale pour la diffusion de messages.

Les annonces dans la presse, de même que l'affichage rue, l'internet et les réseaux sociaux, les bulletins communaux, l'écran du Grand-Rue 24 ainsi que ceux à bord des transports publics ont été mobilisés en cours d'année pour 33 campagnes ponctuelles à échelle variable, qui ont promu des activités et positions de la Région de Nyon dans différentes thématiques.

Publications imprimées

La Région a produit 76 supports imprimés différents en 2021 (contre 50 en 2020), tous sujets institutionnels et thématiques confon-



Au mois de juin, la Région de Nyon a proposé son bilan de législature 2016-2021, énumérant les réalisations des cinq années.

des. Cela va des brochures (dont le rapport annuel et le bilan de législature), dépliants, *flyers* et pochettes, jusqu'aux affiches, bâches et panneaux. Une nouvelle signalétique a ainsi été apposée aux téléskis de Saint-Cergue.

Audiovisuel

La Région de Nyon a produit 26 vidéos, animations et présentations institutionnelles en 2021 (contre 19 en 2020). Elle a poursuivi la minisérie « 60 secondes sur la Région de Nyon dans le Grand Genève », dont les 3 épisodes de la 2^e saison ont été diffusés sur les réseaux sociaux et NRTV, ainsi que projetés dans diverses séances politiques régionales ou communales.

→ regiondenyon.ch/60secondes

Marketing thématique

Les ressources marketing sont surtout destinées au report modal en mobilité, dont les mesures sont financées par le préavis 47-2019.

Durant l'année 2021, la Région a adapté la communication des actions à la situation sanitaire. Elle a mis l'accent sur le numérique, qui permet une plus grande réactivité et une économie dans la production d'imprimés. En concertation avec les opérateurs de transport (CFF, CarPostal, TPN, NStCM, ABG, PubliBike et CGN) et les partenaires institutionnels, elle a renforcé la promotion des déplacements en transports publics et à vélo pour les loisirs. Des offres découverte ont été proposées à plusieurs reprises dans le cadre de la promotion de l'agrandissement du réseau de vélo en libre-service.

La Région a également coordonné la mise à jour et la distribution des supports de promotion dans le cadre du changement d'horaire annuel, qui intervient en décembre.

Mesures incitatives

Avantages loisirs numériques

La Région a lancé en mai la version numérique des avantages loisirs. Des entrées gratuites à des lieux de loisir ont été proposées aux usagers des transports publics et aux cyclistes via le site de la Région, équipé d'un système délivrant un bon avec un QR-code. La mise à jour des offres s'est faite régulièrement selon la disponibilité des partenaires. Durant l'année, au total 617 bons ont été commandés par les habitants. Parmi ceux-ci, 200 ont été scannés auprès des partenaires de loisirs. Pour chaque nouvelle offre disponible, une newsletter a été diffusée.

→ regiondenyon.ch/avantages-loisirs

Promotion des vélos en libre-service

Dans le cadre de l'agrandissement de son réseau de vélos en libre-service, la Région de Nyon a mené plusieurs actions de promotion dès le mois de juillet, en partenariat avec le prestataire PubliBike. Un code promotionnel a été proposé aux habitants des communes membres afin qu'ils testent gratuitement les vélos durant une semaine (à raison de 30 minutes offertes par trajet). En automne, les habitants avaient la possibilité de bénéficier d'un rabais de 50% sur tous les trajets durant 1 mois. Ces actions, qui ont été relayées par les communes via des *flyers* et des affiches, ont généré 261 trajets à vélo.

Demi-tarif découverte

La Région de Nyon a renouvelé en 2021 l'action du demi-tarif découverte menée en 2018 et 2019. Celle-ci vise à changer les habitudes des automobilistes en les incitant à tester les transports publics, au prix de CHF 33 pour un abonnement demi-tarif découverte valable deux mois dans toute la Suisse. Entre septembre et octobre, 257 habitants ont acheté cette formule (+86% par rapport à 2019) et 29% d'entre eux ont ensuite conclu un abonnement annuel à l'échéance de celui à l'essai. Cette opération est dotée d'une campagne récurrente conçue à la Région de Nyon et devenue un modèle pour d'autres institutions : notre territoire enregistre d'excellents résultats, salués au niveau national par les CFF.

Mesures informatives

Plan des réseaux

En vue du changement d'horaire de décembre, la Région a produit une nouvelle édition du plan des réseaux de transports publics, ainsi qu'un présentoir à cet

usage pour les 51 communes alimentant le fonds TP et pour les partenaires.

→ regiondenyon.ch/plan-des-reseaux

Brochure sur les bus nocturnes

Une nouvelle édition de la brochure informative au sujet de l'offre de transport public nocturne a été diffusée aux habitants par l'intermédiaire des communes.

Guichet Mobile

Le Guichet Mobile est un service de conseils en mobilité destiné aux collaborateurs des entreprises situées dans les communes participant au programme de développement des plans de mobilité interentreprises (cf. pages « Economie »). Le site web guichet-mobile.ch a bénéficié d'adaptations, avec l'intégration de rubriques spécifiques pour chaque site d'entreprises. En 2021, il a enregistré une croissance importante de visiteurs : 3811 utilisateurs, contre 728 en 2020 (+423%).

Dès septembre 2021, la nouvelle application Guichet Mobile a été mise à disposition des personnes habitant ou travaillant à Nyon, Gland, Rolle, Eysins, Coppet, Mies et Chavannes-de-Bogis dans le cadre d'une phase-pilote. L'application leur permet de combiner divers modes de transport pour leurs trajets, de créer des équipes de covoiturage, ou encore d'accéder à toutes les informations et offres en lien avec la mobilité du district. Elle offre également un canal direct vers le service du Guichet Mobile au moyen de la messagerie. Divers supports ont été mis à disposition des communes partenaires, des entreprises et opérateurs de transport (*flyers*, affiches, banderoles, etc.), afin d'en promouvoir l'utilisation.

Enfin, le plan d'accès au *business park* Terre Bonne, édité sous forme de *z-card*, a été mis à jour en vue du changement d'horaire de décembre 2021. Il permet d'orienter les nouveaux collaborateurs à leur arrivée et d'indiquer les nouvelles connexions entre trains et bus.

→ guichet-mobile.ch

Suivi auprès des communes

Deux séances ont été organisées en novembre et décembre avec les communes membres, afin de dresser un bilan des mesures de promotion 2020-2021. Ces rencontres ont permis d'informer les nouveaux délégués en poste dans le cadre du changement de législature et de définir une procédure pour améliorer le relai de la promotion des actions au sein des communes.



Le lancement de l'app Guichet Mobile a fait l'objet d'une campagne thématique affichée avec la collaboration des communes sur divers lieux de mobilité (parkings, arrêts de bus, gares, vélos en libre-service).

Finances



Référent(e) au Comité de direction

Paul Ménard

Responsable politique des Finances (depuis juillet)

Chantal Landeiro

Vice-présidente et responsable politique des Finances et des ressources humaines (jusqu'à juin)

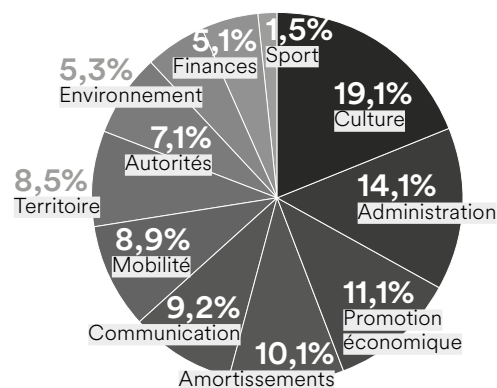
Secrétariat > Administration et finances

Boris Mury, secrétaire général

↳ David Saugy, boursier

↳ Nathalie Hentschel

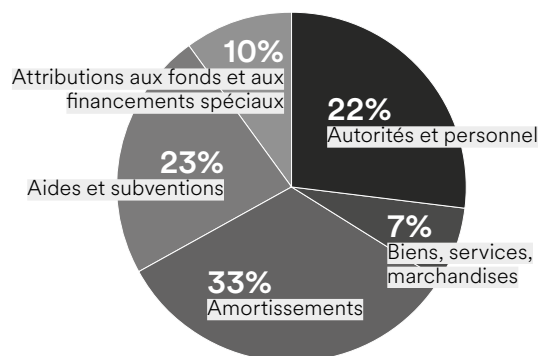
Répartition des charges



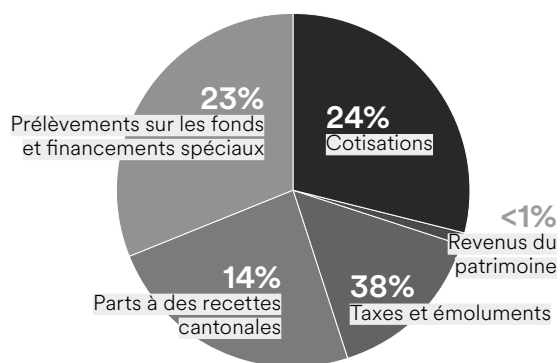
Voici un extrait de quelques données relatives aux comptes 2021, sous forme de trois graphiques. Cette matière fait chaque année l'objet d'un préavis spécifique du Comité de direction au Conseil intercommunal, de même que le budget soumis à validation en amont de chaque exercice annuel. Les préavis et leurs annexes sont disponibles en ligne.

→ regiondenyon.ch/preavis

Charges par nature



Recettes par nature



39%

masse salariale à la charge des cotisations communales



L'avantage des idées communes

Région de Nyon
Grand-Rue 24
CH-1260 Nyon

La Région de Nyon est l'association de communes du district de Nyon.
Elle conduit la réalisation de projets pour la population et l'économie, en
matérialisant des synergies entre villes et villages.

+41 22 361 23 24
regiondenyon.ch

